

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 16/10/2023

Présidence de : Viviane RAYNAUD

Quorum : 13

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 6

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
1. Approbation du Compte-rendu du CA n°5 du 6 juillet 2023	VOTE	3	---	PV du 06-07-2023signé.pdf	1
2. Règlement intérieur du CA	VOTE	3	12	Règlement Intérieur du CA.pdf	2
3. Installation et répartition des instances	VOTE	3	---	Répartition des Instances 2023-2024.xlsx	3
4. Plan RCD (Remplacement de courte durée)	VOTE	3	5	Plan RCD COLLEGE LACAUNE 23-24.pdf	4
5. Répartition des 23 unités de PACTE	VOTE	4	14	Convention de médiation culturelle6-10-2023.pdf	5
6. Convention avec l'association « les hommes sensibles » et l'association Lucioles	VOTE	4	3	2023-10 CONVENTION PRET ARTOTHEQUE DPT.pdf	6
7. Convention avec l'Artothèque départementale pour le prêt d'oeuvres au collège	VOTE	5	9	Avenant convention clg du Montalet de Lacaune-classe défense.pdf	7
8. Convention de partenariat pour la classe défense	VOTE	5	8	Convention collègues publicsSDIS.pdf	8
9. Convention avec le SDIS	VOTE	5	7	2023-2024 concession logement.pdf	9
10 Affectation des logements de fonction pour l'année 2023-2024	VOTE	6	6		
11 Délégation de Signature au Chef d'établissement par Anticipation pour Signature des Conventions et Contrats	VOTE	6	11		
12. Tarif hébergement hôte de passage 2023-24	VOTE	7	10		
13. Bilan du fonds social 2022-23	VOTE	7	-	Convention du groupement comptable BB 2023.pdf	10
14. Convention pour le groupement comptable	VOTE	7	14		
15. Voyage à Rome	VOTE	8	2	BUDGET PREVISIONELROME 2024.pdf	11
16. Voyage en Provence	VOTE	8	4		
17. Questions diverses des personnels	INFO	9	-	BUDGET PREVISIONEL MONTPELLIER 2024.pdf	12
18. Questions diverses des parents	INFO	9	-		
19. Informations du chef d'établissement	INFO	9	-		

Signatures

La Présidente : Viviane Raynaud

La Secrétaire : Stéphanie RASCOL

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 19 octobre 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	RAYNAUD Viviane	x						
	Gestionnaire	ROUX Geneviève	x						
	CPE	HUIZAR Maria	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	PAILHE-FERNANDEZ Brigitte			x				
		VIDAL Daniel			x				
	Commune siège	DELESALLE Aurélie	x			STAVROPOULOS Marie-Claude			
Personnalités qualifiées		LANDREAU Damien			x				
		COSTES Pierre-Alain			x				
Total		8	4	0	4				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	RASCOL Stéphanie	x						
		DELORME Fanny			x	TO Franck	x		
		SAILLARD Sophie	x						
		BARON Thibault	x			CABROL Marion	(x)		
		PORTES Nicolas	x						
		VIALA Sabine	x						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	ROUSSEAUX Myriam	x			COLLET Jessica			(x)
		BEAU Aurélie			x	GAU Isabelle	x		
Total		8	6	2		2(+1)		(+1)	
<i>(x) veut dire présent mais non votant</i>									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	COLLET Estelle	x						
		FORT-CROS Laurie	x			CALVET Philippe	(x)		
		LIPRENDY Sébastien	x			GARENQ Ketty	(x)		
		MAFFRE Elodie	x						
		VALETTE Virginie	x						
		WILLAME Carine	x						
	Elèves	CALVET Loane	x			THERON Noé	(x)		
		SOLOMIAC Sasha	x						
Total		8	8			(+3)			

RUBRIQUE I. FONCTIONNEMENT

1 Approbation du Compte-rendu du CA n°5 du 6 juillet 2023 (cf CR joint)

1. i. Ce compte-rendu a été envoyé le 16 octobre 2023

1.2. Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

2 Règlement intérieur du CA

2.1. voir fichier joint

2.2. Débats : Mme Raynaud propose une modification du règlement intérieur du CA permettant à un membre participant en visio de pouvoir voter.

2.3. Résultats du vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

2.4. Acte généré n° 12

3 Installation et répartition des instances

3.1 Installation et répartition dans les différentes instances (voir fichier joint)

- Conseil de discipline
- Fonds Social
- Commission Hygiène et sécurité
- CESCE (même les personnes non élues peuvent participer)

3.2 Composition du Conseil de vie collégienne : •

proposition de 2 élèves par classe (les élèves doivent être majoritaires)

Principal, gestionnaire, CPE

2 professeurs ou AED, 2 parents, 1 agent, 2 représentants des collectivités (commune et département)

3.3 Débats : Mme Huizar rappelle les objectifs du CVC : améliorer le climat scolaire, faire des propositions pour le temps hors la classe (menus, sorties).

3.4 Résultats du vote concernant la composition du CVC

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

4 Plan RCD (Remplacement de courte durée)

4.1 PLAN RCD 2023-2024 (voir fichier joint)

4.2 Débats: Mme Valette (délégués des parents) demande ce qui prime sur l'EDT des élèves: le mail envoyé par Mme Raynaud pour indiquer la modification d'EDT ou bien l'EDT sur Pronote.

Mme Raynaud indique que l'EDT sur Pronote prime, mais qu'il peut y avoir un décalage lié au temps de synchronisation.

4.3 Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

4.4 Acte généré n°5

5. Répartition des 23 unités de PACTE

5.1 Nouvelle proposition de répartition des 23 unités :

- 12 Unités de 18h pour remplacement de courte durée
- 1,5 unités de 18h pour le Soutien-approfondissement d'un PE en 6ème
- 5,5 Unités de 24h pour devoirs faits (dont 0 pour la coordination cf. IMP)
- 2 Unités de 24h pour les projets
- 1 Unité de 24h pour les suivis des EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers)
- 1 Unité de 24h pour le parcours avenir

5.2 Débats :

Voici ce qui avait été voté le 6/07/2023:

- 7 Unités de 18h pour remplacement de courte durée
- 5 Unités de 24h pour devoirs faits
- 7 Unités de 24h pour les projets
- 3 Unités de 24h pour les suivis des EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers)
- 1 Unité de 24h pour le parcours avenir

Voici ce qui est signé à ce jour (total 17 unités):

- 9,5 Unités de 18h pour remplacement de courte durée
- 1,5 unités de 18h pour le Soutien-approfondissement d'un PE en 6ème
- 4 Unités de 24h pour devoirs faits
- 1 Unité de 24h pour les projets
- 1 Unité de 24h pour les suivis des EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers)
- 0 Unité de 24h pour le parcours avenir

5.3 Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

5.4 Acte généré n°14

6. Convention avec l'association « les hommes sensibles » et l'association Lucioles

6.1 voir fichier joint

6.2 Débats : Payé par l'association Lucioles, elle-même payée par la Communauté de Communes

6.3 Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

6.4 Acte généré n°3

19h30: Mme Rousseaux Myriam (déléguée des personnels) est contrainte de s'absenter.

7. Convention avec l'Artothèque départementale pour le prêt d'oeuvres au collège

7.1 voir fichier joint

7.2 Débats : gratuit, seule l'assurance est à notre charge. Sans supplément dans le coût de l'assurance du collège.

7.3 Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	19

7.4 Acte généré n°9

8. Convention de partenariat pour la classe défense

8.1 voir fichier joint

8.2 Débats : Convention valable pour 2023-2024 et 2024-2025. Présentation de l'avenant de la convention entraînant un changement d'appellation.

8.3 Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

8.4 Acte généré n°8

19h40: retour de Mme Rousseaux

9. Convention avec le SDIS pour les gestes qui sauvent

9.1 voir fichier joint

9.2 Débats : Les classes de 5eme sont visées par cette action dans le cadre du Parcours Citoyen. Intervention des sapeurs-pompiers à titre gracieux.

9.3 Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

9.4 Acte généré n°7

RUBRIQUE II. BUDGETAIRE ET FINANCIER

10. Affectation des logements de fonction pour l'année 2023-2024

10.1 à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Logement de l'adjoint gestionnaire attribué à Mme ROUX

logement de la CPE attribué à Mme HUIZAR

10.2 Commentaires / débats : En juin, l'attribution avait été votée pour des fonctions. Aujourd'hui ils sont attribués à des personnes.

10.3 Résultats du vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

10.4 Acte généré n°6

11. Délégation de Signature au Chef d'établissement par Anticipation pour Signature des Conventions et Contrats

11.1 Madame RAYNAUD demande aux membres l'autorisation de signer des conventions et des contrats par anticipation et s'engage à tenir informé les membres à chaque CA de tout document signé.

Pour les marchés, sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

- Montant inférieur à 215 000 € pour les marchés publics de fournitures et de services
- Montant inférieur à 5 382 000 € HT pour les marchés de travaux

11.2 Commentaires / débat :

11.3 Résultats du vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

11.4 Acte généré n°11

12. Tarif hébergement hôte de passage 2023-2024

12.1 Proposition de tarif pour la nuitée :

8 € (nuit + petit-déjeuner)

12.2 Rappel des Tarifs des repas à l'unité (fixés par le Conseil Départemental du Tarn à/c du 01/09/2023)

* pour les agents de catégorie C, les contractuels, les apprentis : 3,40 €

* pour les élèves externes (et les CM2 lors de la liaison école-collège) et les personnels de catégorie B : 4 €

* pour les personnels de catégorie A et les autres personnes autorisées à déjeuner par le chef d'établissement : 5 €

* pour les hôtes de passage (personnels de l'Education nationale dans le cadre de leur profession, intervenants extérieurs, parents autorisés) : 8 €

* petit-déjeuner : 2,20 €

* agents départementaux des collèges cuisiniers ou chefs cuisiniers, apprentis cuisiniers, cuisinier référent : gratuité (avantage en nature).

12.3 Débats :

Cela concerne notamment les enseignants qui logent au collège dans l'appartement transformé en « chambres d'hôte »

12.4 Résultats du vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

12.5 Acte généré n°10

13. Bilan du fonds social 2022-23

13.1 Mme Raynaud rappelle le montant des aides versées et le nombre de bénéficiaires:

Décembre 2022: 1550€ / 13 bénéficiaires

Mars 2023: 770€ / 10 bénéficiaires

Juin 2023: 592€ / 9 bénéficiaires

13.2 Commentaires / débat : Mme Raynaud indique qu'il ne faut pas hésiter à signaler une famille qui nécessiterait de l'aide du F.S .

13.3 Les conditions d'octroi ne sont pas revues, donc elles ne sont pas soumises au vote

14. Convention pour le groupement comptable

14.1 voir pièce jointe

14.2 Commentaires/débat : L'agence comptable du Sidobre ferme, nous sommes désormais rattachés à l'agence comptable de la Borde Basse.

Passage au progiciel Opale à compter du 1er janvier 2024.

14.3 Résultats du vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

14.4 Acte généré n°1

15. Voyage à Rome

15.1 Voyage du 13 au 17 mai 2024, pour les latinistes de 5ème, 4ème et 3ème

La Rome antique et la Rome baroque. 40 élèves et 3 accompagnateurs

Prix maximal demandé aux familles 369€

15.2 débats :

15.3 Résultats du vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

15.4 Acte généré n° 2

16. Participation des familles pour le voyage en Provence

16.1 Programme : 3 jours du mardi 30 janvier au jeudi 1^{er} février 2024, pour les 5ème avec tournoi international de tennis de Montpellier, Pont du Gard, musée Haribo et arènes de Nîmes.

Budget : cf. pièce jointe

Participation maximale des familles 130 €

16.2 débats : en cas de désistement, le prix par élève augmente

16.3 Résultats du vote :

Contre	Abstention	Pour
0	0	20

16.4 Acte généré n°4

RUBRIQUE III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

17. Questions diverses des personnels

17.1 Serait-il possible de recharger notre carte de cantine en payant en ligne ou par virement ?

17.2 Débats :

actuellement pas possible ; à partir de l'année prochaine, renseignement pour payer par CB (TPE)
Mise en place d'une boîte à lettres pour déposer des chèques (élèves et commensaux). Possibilité pour les commensaux de se dépanner entre collègues (plusieurs repas possibles le même jour)

18. Questions diverses des parents

18.1 Le remplacement de Mme PAPIN sera-t-il assuré et si oui, quand ?

18.2 Débats : à partir du 6 novembre

18.3 Beaucoup de retenues : problème de motifs (incivisme envers les camarades ?)

CPE : il faut aller sur Pronote pour voir le détail, on donne aussi le courrier à l'élève avec le détail

19. Informations du chef d'établissement

19.1 Cross reporté au 10 novembre à cause des conditions météorologiques

19.2 Remise des diplômes le 20/10 à 18h.

19.3 Fête des 50 ans : le samedi 2 décembre

19.4 un cas de gale à l'internat : désinfection des chambres des garçons prévue pendant les vacances

Fin de la séance vers 20h20

